



## Administratifs de l'INRAE : Le PDG va recevoir une délégation !

Une dizaine de collègues et de militants CGT s'est rendue à Paris ce lundi 29 janvier 2024, où se tenait une réunion nationale entre la Direction Générale et les Directeurs d'Unité de l'INRAE.

Nous y avons diffusé une adresse à l'attention de ces Directrices et Directeurs d'unité, les appelant à soutenir la mobilisation, en exigeant, entre autres, un report de la mise en place des outils SIFAC et NOTILUS, et portée par la signature de déjà plus de 1.000 personnels.

⇒ Nous portons cette adresse à la connaissance de toutes et tous. Voir pages suivantes.

La présence de notre délégation a interpellé et a suscité des échanges avec PCs, Responsable DIFA, DUs, DUs-Adjoints et DSAs. Les discussions que nous avons pu avoir avec eux montrent qu'y compris à des niveaux hiérarchiques élevés, de fortes interrogations existent sur les conséquences de la mise en place de ces outils.

Une demande d'entrevue a ensuite été envoyée au Président de l'Inrae qui y a répondu favorablement. Nous nous en félicitons et rappelons que le collectif d'administratifs avance aussi d'autres premières revendications ([lire ici](#)). **Nous tiendrons tous les personnels informés de la date de cette entrevue, et les invitons à la préparer avec nous en faisant remonter leurs témoignages et propositions à notre secrétariat.** Ecrire à : [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)

Vous pouvez également encore signer et faire signer la [pétition](#) !

*Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !*



Bulletin d'adhésion à retourner  
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....

## Adresse d'un collectif d'administratives et administratifs, soutenu par la CGT-INRAE, aux Directrices et Directeurs d'Unités de l'INRAE

Nous nous adressons à vous, Directrices et Directeurs d'Unité parce que vous connaissez les difficultés grandissantes liées à l'accumulation de complexité dans la gestion administrative et financière de vos services. Vous pouvez également témoigner de l'engagement des gestionnaires de vos équipes. Souvent vous pensez que sans celui-ci, rien ne fonctionnerait. Pour autant, vous constatez comme nous que les perspectives de renforcement de ces équipes sont maigres, tandis que la complexité administrative de nos opérations de recherche ne fait que s'accroître.

**La demande de moratoire sur la mise en place des outils SIFAC et NOTILUS<sup>1</sup>** que nous portons vise à réduire une partie de nos difficultés qui tiennent hélas trop souvent aux outils dont disposent les services pour engager les crédits, faire les commandes, constater leur réalisation, prendre en charge les déplacements, le remboursement des frais aux agents... et rendre les comptes justes au centime près et cela alors que les sources de crédits et recettes se multiplient, et que les crédits d'état diminuent comme peau de chagrin.

**Une autre raison des difficultés tient au changement des outils dès que les services ont fini par les maîtriser**, sans attention suffisante à l'ergonomie, créant une perte inutile de compétence qui pèse sur les collectifs.

**En outre, ces outils imparfaits ne rendent pas non plus les services attendus pour une véritable gestion des unités.** Celle-ci requiert un pilotage des crédits au profit de l'ensemble du collectif de recherche, au service d'une stratégie d'unité contribuant à réaliser celle de l'organisme. S2I ne permet pas de faire des extractions pertinentes pour nos unités, chaque projet de recherche fait l'objet d'un classeur, assez mal relié au reste du budget de l'unité.

De plus, il existe désormais une grande diversité de présentation des justificatifs de l'utilisation des crédits selon les financeurs et certains doivent même être déposés sur des outils non INRAE dont il faut comprendre les fonctionnements. Et pour finir le HCERES, le DISC ... exigent de nouvelles feuilles, selon des nomenclatures particulières et changeant entre chaque évaluation.

C'est pourquoi, nombre de gestionnaires ont développé leurs propres tableaux de suivi du budget ce qui revient à dire qu'ils font un double travail alors même que les procédures administratives se sont alourdies au fil des ans. **A la fin, la même information aura été saisie, agrégée, désagrégée deux, trois, dix fois même, dans certaines grandes structures.**

**Ce contexte dégradé est accentué par le fait que UR, UMR, UE, SBFC, services centraux sont sous tension**, avec des difficultés de plus en plus grandes pour recruter des professionnels sur un temps permettant de capitaliser les expériences et transmettre les connaissances. En raison d'une forte intensification du travail dans les dernières années, elle-même porteuse de risques psychologiques avérés, les temps pour la prise de recul, la rationalisation de cet ensemble, le partage d'expérience, ont très fortement régressé au profit de la gestion de l'ultra essentiel, urgent, impératif, dans une atmosphère qui aggrave la charge mentale de toutes et tous, voire les tensions entre services d'appui et unités.

**L'annonce d'un changement d'outil au premier janvier 2025, censé amener une simplification aurait donc pu passer pour une bonne nouvelle. Mais le choix de SIFAC n'annonce aucune amélioration sensible. Il présente même des obstacles supplémentaires** : saisie par codes (*ce qui nous ramènerait des années en arrière rappelant le système SDIA/Nabuco*) et pas de visibilité évidente sur le disponible par exemple ! Au mieux, il nécessiterait le même effort d'adaptation qu'aux menus de *people soft*, et de toute façon il faudrait revoir la structure du budget de l'unité.

<sup>1</sup> SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable) fonctionne dans certaines universités et doit remplacer SII finance. NOTILUS, qui fonctionne mal au

CNRS, doit remplacer Espace Voyages et frais, qui fonctionne bien chez nous.

Quant à Notilus, sa mise en œuvre interfacée avec Goelett s'avère désastreuse au CNRS et largement buggée. Au CNRS et à l'Université, les syndicats mais aussi l'Assemblée des Directeurs de Labo<sup>2</sup>, ont vivement protesté, après la mise en service qui n'est toujours pas réglée un an après. Cela seul serait un motif pour instaurer une pause dans le processus de mise à jour de nos outils.

Par ailleurs, le MESRI<sup>3</sup> ne s'est donné aucun objectif pour fournir une nomenclature ni une base générale des données administratives à adopter par l'ensemble des EPST et Universités.

Or, le « rapport Gillet » lui-même est forcé d'indiquer que rien ne bougera vraiment tant qu'une base de données administratives commune aux membres des UMR ne sera possible<sup>4</sup>. Le même rapport précise que cela ne signifie pas qu'il faille adopter les mêmes outils administratifs tels que S2I ou SIFAC !

Pourtant, on nous annonce une migration vers les outils SIFAC et NOTILUS au cours de l'automne-hiver 2024. Cela signifie pour des centaines de gestionnaires, des heures de formations, d'interventions pratiques, de corrections, en pleine période de clôture des comptes de fin d'année.

Ces heures ignorent le travail de modifications de tous les outils périphériques propres à chaque unité, nécessaires à leur pilotage et ne comptent pas non plus le reste du travail des secrétariats ainsi que le rappelle le rapport du cabinet FHC conseil établi à la demande unanime des délégués du personnel au CHSCT du 30 juin 2017... suite à la très douloureuse installation de S2I. C'est un travail riche, complexe, souvent invisibilisé, nécessaire à l'unité des équipes et à la cohérence de l'ensemble. Vous le connaissez. Invisible apparemment pour les imaginatifs du "changement", c'est bien sûr ce travail indispensable de relation qui souffrira d'abord de la priorité absolue de rendre des comptes justes.

**C'est donc la vie et l'efficacité scientifique des unités qui au final paiera le prix de ce passage à de nouveaux outils, au mieux aussi efficaces que les actuels, et peut être pires.**

Aucune amélioration réelle à attendre donc, si ce n'est peut-être pour les unités minoritaires communes avec les Universités qui ont fait le choix de SIFAC, mais **pour aucune unité avec les écoles d'agro, le CIRAD ou le CNRS qui ont choisi de ne pas utiliser SIFAC.** Ce sont pourtant ces établissements qui regroupent la grande majorité de nos partenaires.

**Nous vous demandons en conséquence de soutenir la mobilisation du collectif d'administratifs qui exige un report de la mise en place de ces outils.**

Ce collectif s'appuie sur le vote majoritaire d'une **motion au CSA** (Comité Social d'Administration) de l'INRAE du 23 mai 2023. Il s'est trouvé conforté dans sa démarche par la grande majorité des réponses à l'enquête qu'il a organisée au mois de septembre dernier et dont une synthèse a été diffusée par messagerie en date du 18/01/2024, et par la **signature d'un millier d'agents qui demandent un moratoire de l'installation de SIFAC et NOTILUS**<sup>5</sup>.

**Nous pensons que, comptables de la qualité de la vie de nos unités, de leur capacité à libérer le maximum de temps pour la recherche, vous saurez vous faire entendre de la Direction Générale pour porter cette exigence de moratoire pour un changement serein et efficace.**

<sup>2</sup> Le 18 septembre 2023, l'ADL a présenté au DGDR du CNRS une [enquête accablante sur la mise en place NOTILUS/ETAMINE/GOELETT](#).

<sup>3</sup> MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

<sup>4</sup> Mission sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation ; 14 propositions pour engager le processus de rénovation et de simplification de l'écosystème national Cf. p56 : « Cet objectif peut être atteint en

conservant les SI et les processus des différentes tutelles de l'UMR dès lors qu'un socle commun de données financières et RH et d'indicateurs de pilotage est défini, que ces données sont renseignées et entreposées une seule fois à la source, puis partagées et agrégées sous forme de tableaux de bord avec des outils automatisés ad hoc. »

<sup>5</sup> [Motion adoptée à la majorité du CSA de l'INRAE](#) le 23 mai 2023 – [Résultats de l'enquête Inrae](#) – [Pétition](#)